

## Appel à manifestation d'intérêt CDP

---

L'Université Grenoble Alpes lance un appel à manifestation d'intérêt pour un appel CDP « Cross Disciplinary Program » à venir. L'appel CDP visera à fournir les moyens humains, scientifiques, techniques et administratifs permettant de construire des nouvelles communautés scientifiques interdisciplinaires dans une politique de site. Il sera lancé tout début janvier 2022 avec une date limite de soumission prévue le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Pour aider les porteurs à construire leurs projets, l'UGA organise une journée publique d'information et d'échanges le :

### **Mercredi 8 décembre 2021**

Cette journée a pour objectif de rappeler les objectifs et modalités de l'appel, de présenter les intentions de projets déposées, d'échanger sur les critères, et de solliciter éventuellement de nouvelles contributions. Selon le besoin, d'autres sessions seront organisées.

#### ■ **Dépôt des intentions de projet – obligatoire pour une présentation le 8 décembre**

---

Pour les projets souhaitant faire une présentation, le dépôt d'une manifestation d'intérêt est obligatoire.

- ▶ saisie sur la plate-forme <https://projects-call.univ-grenoble-alpes.fr>
- ▶ avant le **29 novembre 2021 à midi**.
- ▶ Pour toute question : [rv-idex@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:rv-idex@univ-grenoble-alpes.fr)

#### ■ **Format prévisionnel des présentations**

---

Chaque présentation aura une durée de 10 min maximum et sera suivie d'un temps d'échanges. Ce schéma est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'intentions de projet qui seront déposées. Une présentation devra être adossée à 5 diapositives dont le contenu est le suivant :

1. Contexte du projet : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques et culturels,
2. Qualité du projet, voir le document décrivant les critères,
3. Impact du projet, idem,
4. Implémentation du projet, idem,
5. Thème libre.

#### ■ **Inscription à la journée**

---

Pour assister à la journée, l'inscription sera obligatoire : [lien](#).

#### ■ **Accompagnement des porteurs de projet**

---

A la suite de la journée et au plus tard le 21 décembre 2021, chaque projet fera l'objet d'un retour de la part des directeurs des pôles concernés, notamment concernant les différents sous-critères.